
MODALITÉS POUR L'ADHÉSION ET LES VERSEMENTS À L'AGENCE

Qui a l'intention d'adhérer à l'Agence *en qualité d'associé* doit prendre [vision du Statut](#) et verser la cotisation annuelle (€ 700) par virement bancaire, remplir et sous signer la fiche ci-jointe dessous aux espaces établis.

Les contributions libres des bienfaiteurs et les donations pour le "[soutien participé](#)" des enfants de la Pouponnière doivent être elles aussi versées par virement bancaire sur le compte de la **Banca Popolare Commercio & Industria** au nom de:

Agenzia n. 1, per Ayamé, dont les coordonnées sont:

IT59G050481130200000030804

Après le virement bancaire il faut remplir la fiche ci-jointe à fin de permettre à l'Agence d'envoyer en temps utile la quittance du versement aux intéressés.

Agenzia n. 1 di Pavia, per Ayamé

Nom..... Prénom

Lieu de résidence..... Adresse

Tel..... E-MAIL:.....

Code Fiscal.....

Pour ceux qui sont intéressés

Je soussigné déclare avoir lu le Statut de l'Agence et l'approuver. Je déclare aussi ma volonté d'être associés à l'Agence et d'avoir effectué le versement de la cotisation annuelle

.....
Signature

.....
date

Ernesto Bettinelli est responsable du traitement des données personnelles: (presidenza@puntoapunto.org)

La fiche peut être enveloppée par la poste à:
Cristina Gallotti, Via Azzario 12, 27100 Pavia (Italie)
ou par e-mail à: tesoreria@puntoapunto.org.